



Défis et débats sociaux

Nouvelle orientation scientifique au CEETUM

Lors des Colloques CEETUM tenus en 2004 et 2005, les membres ont choisi d'orienter le Centre vers une nouvelle programmation scientifique qui permet de cerner efficacement les enjeux d'importance pour notre société.

À l'heure actuelle, quatre thèmes principaux retiennent l'attention dans le champ des relations ethniques : la religion, la langue, les lieux et territoires et enfin l'intersectionnalité. Un pôle de recherche est donc consacré à chacune de ces thématiques. Les chercheurs, les étudiants gradués et les stagiaires postdoctoraux participent aux activités d'un ou de plusieurs pôles et collaborent entre eux pour mettre sur pied des événements sur des thèmes transversaux.

Ces regroupements mettent de l'avant l'expertise scientifique de nos chercheurs, tant sur la scène nationale qu'internationale. En collaborant entre eux les chercheurs bénéficient de leurs compétences mutuelles et assurent ainsi une meilleure formation de leurs étudiants.

Religion et ethnicité

La religion joue un rôle central dans l'étude des relations ethniques au Québec. Il est manifeste que les identités sont construites de façon complexe et que des éléments religieux en font partie. Comme plusieurs sociétés se sécularisent, des préoccupations s'affichent sur la place et le sens du religieux au sein de la sphère publique : comment conjuguer la liberté de croyance et le vivre ensemble ?

Au-delà des questions d'accommodement qui font la manchette des journaux, l'étude du religieux permet de toucher des questions fondamentales qui mettent en lumière notre façon de comprendre l'ethnicité, en abordant par

exemple le rôle de la religion dans les questions de construction identitaire, de discrimination ou de représentations de la citoyenneté.

Micheline Milot, professeure au département de sociologie de l'UQAM, est coordonnatrice du pôle.

Langue et diversité ethnique

Du fait du contexte politique et historique unique au Québec, nos chercheurs occupent une position de choix pour étudier les questions liées à la diversité linguistique. La langue a toujours été une variable centrale de la recherche sur l'immigration et l'ethnicité dans le contexte québécois. Le pôle Langue et diversité ethnique a pour but d'explorer les questions qui se posent, au Québec comme ailleurs, face à la diversité des langues et des groupes sociaux structurés autour de celles-ci.

Entre autres, les chercheurs impliqués dans ce pôle se demandent comment s'effectue la communication dans un contexte de diversité ethnique et linguistique : la diversité est-elle un atout, comment est-elle vécue et articulée, comment affecte-t-elle les rapports intergroupes ? Qu'est-ce qui, au Québec, oriente les immigrants vers le groupe francophone ou anglophone ? Dans le domaine de l'éducation, comment est gérée la diversité pour permettre l'enseignement de la langue officielle, et comment encadre-t-on les jeunes à vivre la diversité linguistique et culturelle. Le professeur Michel Pagé est coordonnateur de ce pôle.

(suite à la page 4)

Le CEETUM accueille trois stagiaires postdoctorales

Les professeures Micheline Milot, Sirma Bilge et Deirdre Meintel accueillent des stagiaires dans le cadre des projets suivants : **Mireille Estivalèzes**, Docteur en Histoire et sociologie des religions, EPHE, Section des sciences religieuses : « Diversité religieuse et éducation en France et au Québec » (Bourse postdoctorale du CEETUM 2005-2006). **Anick Druelle**, Ph.D. Sociologie, UQAM : « Solidarités intersectionnelles et droits des lesbiennes sur scènes mondiales » (CRSHC 2005-2006). **Stéphanie Garneau**, Docteur en Sociologie, Université de Lyon 2 : « Transnationalisme et intégration des immigrants : le cas des entrepreneurs et travailleurs maghrébins à Montréal » (FORSC 2005-2006). Leurs travaux alimenteront la programmation scientifique du Centre de riche façon et contribueront au développement des pôles de recherche. Nous tenons à féliciter particulièrement Mme Estivalèzes qui est récipiendaire de la bourse postdoctorale du CEETUM. Consultez leurs projets de recherche sur notre site Internet.

Dans ce numéro:

- Le mot de la Chaire, p. 3
- Le Colloque du Pôle Langue et diversité ethnique, p. 5
- Les conférences du CEETUM, p. 6
- Publications par nos membres, p. 13
- Thèses et mémoires, p. 14

Les nouvelles voix en études ethniques se font entendre haut et fort

Chaque année, depuis 8 ans maintenant, le Colloque du CEETUM pour étudiant(e)s et jeunes diplômé(e)s amène une foule de gens au Centre, et chaque année la même hardiesse nous alimente. Ce colloque est réellement le favori parmi nos nombreux événements, et l'attachement qu'il génère est contagieux ! En 2006, le Colloque étudiant a encore pris de l'ampleur et gagné en qualité, et la 8^e édition a été un succès au-delà de nos attentes. Tous se promettent de revenir l'an prochain.

Sous le titre « *Identités et espaces en transformation. Nouvelles voix en études ethniques* », cette année s'est en effet démarquée des précédentes de maintes façons. Nous avons reçu en 2006 un nombre record de propositions, créant une saine compétition qui s'est traduite par la sélection de 82 présentations de très grande qualité. Les présidents d'ateliers (professeurs membres du CEETUM, chercheurs post-doctoraux et agents de recherche des quatre pôles du Centre) ont d'ailleurs admiré la rigueur des communications auxquelles ils ont présidé. On obtient le même écho de la part des membres de l'assistance, qui, faisant salle comble dans plusieurs des ateliers et atteignant un nombre record, alimentait d'excellents débats.

Non seulement les conférenciers étaient nombreux, mais leurs origines étaient très diversifiées. Provenant de presque tous les continents, principalement des Amériques et d'Europe, plusieurs personnes sont par ailleurs venues spécialement d'Asie ou d'Afrique pour prendre part aux échanges qui se déroulaient sur deux jours. La diversité linguistique était également au rendez-vous, et celle-ci s'est traduite par des conférences et discussions en français et en anglais dans presque tous les ateliers. Cet engouement international pour le Colloque étudiant traduit sans équivoque le rôle du CEETUM comme lieu-phare où se matérialise la recherche dans le domaine des études ethniques, et ce non seulement dans la francophonie, mais à une échelle beaucoup plus globale. Comme le confie une conférencière de l'Université de Paris VII, qui profite de sa participation au colloque pour prolonger son séjour à Montréal par un stage de quelques semaines au pôle Intersectionnalité : « *Le Ceetum est vraiment un endroit au-dessus de la mêlée sur les questions*

d'ethnicité, c'est vraiment très vivant. »

La diversité s'est affichée également à d'autres niveaux. Au point de vue scientifique, c'est résolument sous le signe de la complémentarité que ces jeunes chercheurs issus d'horizons disciplinaires, méthodologiques et thématiques diversifiés ont pu conjuguer leurs intérêts. Les ateliers réunissaient les conférenciers sur des questions d'actualité : enjeux liés aux religions, rapports entre membres de communautés linguistiques différentes, intégration politique et économique des immigrants, gestion des rapports à l'espace (national, municipal, domestique), dynamique complexe des liens entre genre, classe sociale, « race » et ethnicité... Les ateliers laissaient aussi place à des réflexions de fond de nature théorique ou à des approches plus transversales sur les identités, les dy-

Cet engouement international pour le Colloque étudiant traduit sans équivoque le rôle du CEETUM comme lieu-phare où se matérialise la recherche dans le domaine des études ethniques, et ce non seulement dans la francophonie, mais à une échelle beaucoup plus globale.

namiques communautaires, ou la discrimination et la médiatisation des différences, par exemple. Les discussions furent très animées dans chaque atelier et les conférenciers sont repartis avec de nouvelles pistes de développement pour leurs recherches - et avec les coordonnées de nombreux interlocuteurs intéressés dans leurs carnets d'adresses.

Enfin, comment ne pas souligner que cette 8^e édition du Colloque étudiant était très spéciale parce qu'elle



représente pour Jean Renaud, qui y préside depuis sa création, la dernière rencontre qui se déroulera sous sa direction. Sans son intérêt bienveillant pour l'événement, le colloque étudiant n'aurait certainement pas connu un tel envol au fil des ans. Les années à venir promettent d'être encore plus animées car, comme le soulignait le directeur du Centre en accueillant les jeunes chercheurs le matin du 22 février, le champ des études ethniques promet d'être porteur et d'offrir beaucoup de pistes de recherche dans un monde où la mondialisation et les migrations sont des phénomènes qui prennent constamment de l'ampleur.

On doit un sincère coup de chapeau à Géraldine Mossière, candidate au doctorat en anthropologie et coordonnatrice du colloque, pour l'organisation sans faille qu'elle a orchestré avec beaucoup de souplesse et de doigté. Sophie Ambrosi, Marie-Hélène Chastenay, David Koussens et Martha Radice, les agents de recherche des quatre pôles du CEETUM, ont également contribué activement à la réalisation de l'événement. Des remerciements spéciaux sont exprimés aux professeurs membres du Centre, Guy Bourgeault, Roxane de la Sablonnière et Anne Saris, qui ont pris part à l'organisation scientifique du colloque par l'évaluation des propositions de communications. Enfin, soulignons le soutien essentiel apporté par l'équipe du CEETUM, composée de Juliette Gosselin, Julie Routhier et Chantale Simard dans la planification et l'organisation du colloque.



Les jeunes noirs et l'école En Grande-Bretagne, la loi a des dents

De retour d'Irlande du Nord, Marie McAndrew (titulaire de la Chaire en relations ethniques et professeure au Département d'administration et fondements de l'éducation) a voulu présenter « à chaud » une partie des informations collectées lors de visites effectuées à la Commission for Racial Equality et au Department for Education and Skills. La conférence « Soutien à la réussite scolaire chez les jeunes noirs : nouvelles approches britanniques » a été organisée conjointement par la Chaire en relations ethniques et le CEETUM.

C'est dans une salle bondée que se sont réunis une cinquantaine de personnes intéressées par la thématique encore peu documentée de la réussite scolaire des jeunes noirs : décideurs, enseignants, directeurs et intervenants de l'éducation, représentants d'organismes des communautés noires et d'ONG oeuvrant auprès des immigrants. On sentait que la présentation de la chercheuse était grandement attendue en ce vendredi 27 janvier 2006.

L'intérêt de Marie McAndrew pour les actions visant spécifiquement les jeunes noirs fait suite à ses précédentes recherches auprès de ces jeunes au Québec (voir le rapport « *La réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire* », Publication IM – no 26, sept. 2005, disponible en ligne au <http://im.metropolis.net/>). Chez nous, on prend graduellement conscience des problèmes particuliers de cette clientèle, sur laquelle on ne dispose pour l'instant que de peu d'informations. Dans une perspective d'éducation comparée, il est donc intéressant de sonder la pertinence de l'expérience britannique pour le milieu de l'enseignement québécois. Quelles sont les similitudes, tant dans les connaissances que dans les modes d'intervention ? Peut-on s'inspirer du modèle britannique ? Marie McAndrew était heureuse de constater que son intérêt pour ces questions était partagé.

Minorités ethniques ou ethnies minoritaires? Regards croisés Québec / Grande-Bretagne

Les programmes britanniques de soutien à la réussite des élèves d'ethnies minoritaires ont été implantés dans le cadre de la politique d'égalité raciale (*Race Relation Act*) créée à la recommandation de la *Commission for Racial Equality*. Cette politique étant statutaire, elle a force de loi et attribue des responsabilités spécifiques aux écoles et autres institutions publiques quant à l'application de mesures concrètes pour contrer la discrimination et le racisme. Comme le souligne Marie McAndrew, « c'est une loi qui a des dents » car elle dépasse largement les énoncés de principes contenus dans la Charte canadienne des droits de la personne.

La chercheuse identifie tout d'abord plusieurs différences contextuelles qui existent entre le Québec et la Grande-Bretagne. Si au Québec c'est plutôt dans les termes des relations interethniques qu'on s'interroge sur les enjeux soulevés par la diversité en milieu scolaire, les Britanniques adoptent plutôt une approche antiraciste plus classique,

s'attachant aux rapports entre groupes majoritaires et minoritaires et aux relations de domination. Ainsi, outre-Atlantique, les ethnies minoritaires sont définies sur la base de critères « raciaux » et c'est donc aux minorités « visibles » que s'adressent principalement les programmes de soutien. Si au Québec on rebute - peut-être naïvement - à mettre l'accent sur les différences, la typologie britannique laisse cependant dans l'ombre certains groupes minoritaires non visibles tels les gitans, les Roms, les « *Irish travellers* » et les jeunes issus de « *any other white background* » (de toute autre origine blanche).

Malgré ces lacunes, on dispose en Grande-Bretagne d'une grande quantité de données statistiques sur l'ethnicité et la réussite des élèves, dont des indicateurs portant spécifiquement sur les jeunes noirs afro-caribéens. Par contraste, on en est encore au Québec à recueillir de telles données confie Mme Louise Fortin (de la Direction des services aux communautés culturelles du ministère de l'Éducation, des loisirs et du sport du Québec), qui était invitée à réagir suite à la présentation de Marie McAndrew. Celle-ci remarque aussi que ce sont principalement des jeunes de 2^e et 3^e génération que l'on retrouve là-bas sur les bancs d'école; la question de la langue d'apprentissage, à l'évidence, ne pose pas les mêmes difficultés et enjeux qu'au Québec.

La chercheuse relève enfin qu'au plan structurel, le système scolaire britannique comporte des particularités qui concourent probablement au succès des programmes de soutien aux élèves d'ethnies minoritaires. Là-bas, ce sont les écoles et les acteurs de première ligne qui sont responsables de l'application de la politique d'égalité raciale, et ils disposent d'un guide détaillé sur les moyens à mettre en action pour y parvenir concrètement (ex : collecte et le suivi d'indicateurs, évaluations, publication de comptes-rendus, etc.).

Photo : Claude Lacasse
(suite à la page 4)



*Louise Fortin, Marie McAndrew
et Frantz Benjamin*

Défis et débats sociaux

(suite de la page 1)

Ethnicité, lieux et territoires

L'ethnicité est reliée à des espaces : pays d'origine, quartiers multiethniques, lieux de mémoire... Mais au-delà des frontières et des découpages administratifs des territoires, pour comprendre les lieux, il faut connaître ce qui s'y vit : comment des groupes ethniques se répartissent-ils des micro-territoires au sein des espaces publics partagés ? Comment interagissent-ils ? Qu'est-ce qui favorise ou entrave la cohabitation interethnique ? Comment le marquage ethnique de l'environnement bâti (ou son absence) influence-t-il les représentations de l'espace ? C'est sous la coordination de Xavier Leloup, professeur-chercheur à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, que les chercheurs du pôle Ethnicité, lieux et territoires réunissent leurs efforts. Ils préparent entre autres un ouvrage collectif qui aborde ces questions entourant la relation entre ethnicité et territoire.

Intersectionnalité

Il est établi que l'ethnicité est un élément structurant des rapports sociaux. Mais qu'en est-il lorsqu'on conjugue cette réalité à d'autres facteurs d'inégalités sociales, comme la classe, le genre, la « race », l'orientation sexuelle, la religion, etc. ? Sirma Bilge, coordonnatrice du pôle et professeure au département de sociologie à l'Université de Montréal, rappelle que l'approche intersectionnelle permet de mieux cerner comment les rapports de domination ou de minorisation convergent et se renforcent mutuellement. Il s'agit d'identifier les façons (directes et indirectes) dont les institutions participent à ces processus, et les stratégies de résistance et de subversion des acteurs confrontés aux multiples minorisations. Les études intersectionnelles ont aussi des retombées importantes sur les milieux de pratique. Elles nous permettent d'aborder la réalité, où les situations et les personnes ne sont jamais des cas « purs » définis par une seule dimension.

Cette réorganisation scientifique du CEETUM a donné lieu à de nouvelles collaborations fort créatrices. Déjà les chercheurs et les étudiants intéressés par les activités d'un ou de plusieurs pôles ont forgé des collaborations pour mettre sur pied des projets. Plusieurs activités seront à surveiller en 2006 !

Les jeunes noirs et l'école en Grande-Bretagne, la loi a des dents

(suite de la page 3)

Des évaluateurs, externes au système scolaire, examinent les pratiques et se consacrent à des activités de recherche *ad hoc*. Ce ne sont donc pas comme au Québec des institutions tels les Commissions scolaires ou le ministère de l'Éducation qui veillent à l'application de la politique d'égalité raciale, mais le personnel qui est présent au quotidien dans les écoles. L'approche britannique se veut aussi pragmatique. Ainsi, même si la politique britannique apparaît grandement coercitive, elle laisse par ailleurs beaucoup de liberté dans les modes d'application des nombreux programmes qui se déroulent sous son égide – et il en va de même de l'administration du généreux financement qui leur est consacré.

La réussite scolaire des jeunes afro-caribéens

De très nombreux programmes de soutien aux jeunes d'ethnies minoritaires existent. Marie McAndrew en a présenté brièvement quelques-uns destinés spécifiquement aux jeunes noirs. Ils visent par exemple à développer l'égalité des chances, à mettre en valeur des expériences de réussite dans les écoles, à encadrer les jeunes par des programmes de mentorat, etc. Dans l'ensemble, ce qui surprend et encourage à la fois, c'est que ces programmes ne brillent pas par leur originalité et qu'il s'agit, dans plusieurs cas, de pratiques qui existent déjà au Québec. Respect, rigueur, travail d'équipe, implication des parents constituent des valeurs sûres de la réussite : pas de surprises ici.

En bout de piste, Marie McAndrew établit plusieurs observations. Notamment, l'émulation instiguée à travers la promotion des cas modèles, de même que l'approche très pragmatique proposée par les programmes de soutien à la réussite, lui apparaissent comme d'importants éléments de succès dans l'expérience britannique. Il existe en Grande-Bretagne une reconnaissance implicite des problèmes scolaires des jeunes noirs qui a pu se matérialiser grâce à la disponibilité de données à leur sujet. Elle rappelle aussi la force de l'encadrement juridique et économique des programmes. Enfin, la présence d'une volonté politique de la part de la direction (relevant souvent d'un intérêt personnel du directeur pour la situation des jeunes noirs), assure aussi une mise en œuvre plus musclée des programmes. Si la politique d'égalité raciale a sans contredit insufflé un élan dans la mise en place d'actions antiracistes, les applications diffèrent largement d'une école à l'autre.

Il serait crucial pour les acteurs Québécois de tenir compte de ces états de fait dans la mise en application de futurs programmes, et Marie McAndrew invite son auditoire à réfléchir sur l'expérience britannique et ses applications possibles au Québec. M. Frantz Benjamin (de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île), lui aussi invité à intervenir suite aux propos de Mme McAndrew, remarque que la préoccupation pour les difficultés des jeunes noirs à l'école restent encore très académiques au Québec, et communique sa hâte de voir des actions sur le terrain. Pour ce dernier, il faudra appréhender les problèmes des jeunes noirs de manière globale, en misant sur les forces présentes dans les communautés et en favorisant l'intégration des parents dans la société.

En attendant les publications de la chercheuse sur le sujet, les personnes intéressées à en connaître davantage sur l'expérience britannique sont invitées à consulter les nombreux documents rapportés de Grande-Bretagne. Un document de synthèse est également disponible à la Chaire en relations ethniques.

Même si la politique britannique apparaît grandement coercitive, elle laisse par ailleurs beaucoup de liberté dans les modes d'application des nombreux programmes qui se déroulent sous son égide – et il en va de même de l'administration du généreux financement qui leur est consacré.

Julie Routhier

Coordonnatrice du CEETUM

Diversité linguistique : nouvelles perspectives de recherche

Le colloque « *Diversité linguistique à l'école et en société : nouveaux enjeux pour la recherche* » a réuni les 16 et 17 février 2006 les plus grands spécialistes de plusieurs régions du monde qui, comme les chercheurs du Québec, se questionnent : comment est-il possible qu'une société dont les membres appartiennent à des groupes linguistiques différents, du moins par leur langue maternelle ou leur langue d'usage principal, soit dotée d'une langue commune qui permet à tous ses membres de communiquer entre eux, tout en conservant la richesse que représente la diversité des langues parlées par ses membres ?

À l'invitation de Michel Pagé, coordonnateur du pôle Langue et diversité ethnique du CEETUM et du volet Citoyenneté, culture et climat social d'Immigration et métropoles, des conférenciers venus de Catalogne, de France, de Belgique, de Suisse et de Colombie-Britannique se sont joints aux chercheurs du Centre et aux invités des milieux gouvernementaux et de l'éducation pour apporter leurs réflexions sur cette question. Le colloque était organisé conjointement par le pôle Langue et diversité ethnique du CEETUM et par Immigration et métropoles, en association avec le Conseil Supérieur de la langue française.

Regard vers l'avenir

La rencontre réunissait donc les acteurs-clés impliqués dans la recherche, la conception des politiques et la mise en œuvre de projets affectant la scène linguistique dans notre société et ailleurs dans le monde. Il ne s'agissait pas seulement de présenter les expériences et expertises de chacun, ni de se limiter à relater l'aboutissement des projets de recherche. Le défi posé était de travailler à l'identification de voies à tracer pour l'avenir, et ce particulièrement dans trois domaines : les interactions publiques (domaine du travail notamment), le climat social et l'éducation.

Pour les chercheurs du CEETUM, cette rencontre coïncide fort à propos avec l'élaboration de la programmation scientifique du pôle Langue et diversité ethnique à travers le choix des problématiques qu'ils approfondiront au cours des prochaines années. Il est crucial de saisir, dans un avenir rapproché, les implications de la diversité linguistique dans nos sociétés. Quels éléments nouveaux modifient la dynamique des interactions linguistiques (les technologies de communications par exemple) ? Quel est l'impact des politiques linguistiques ? Quels sont les autres facteurs en jeu qui déterminent les comportements linguistiques des membres des sociétés multilingues ?

Ainsi, des ateliers ont réuni les intervenants et chercheurs autour de leurs champs d'intérêts, au terme desquels ils ont déterminé les pistes de recherche qui modèleront la scène linguistique québécoise (et d'ailleurs) durant les prochaines années.

La diversité des langues en classe, au travail, en société

Les chercheurs réunis autour de la question des interactions publiques ont argumenté qu'il devient crucial de

comprendre comment les immigrants tissent leurs liens sociaux au Québec, et plus spécifiquement à Montréal, où le plurilinguisme devient la norme et où le français n'est plus considéré comme une langue minoritaire dans un cadre dualiste anglais/français. Retracer la formation des liens sociaux permettra de mieux saisir, chez les nouveaux arrivants, les mécanismes d'orientation vers les communautés francophones et anglophones d'accueil, les processus de construction de leur identification à leur nouvelle société et ceux de l'adoption d'une langue publique.

Dans l'atelier sur le climat social, on a mis de l'avant le besoin de réaliser des études longitudinales (incluant des données qualitatives et quantitatives) sur les processus identitaires afin de cerner les dimensions psychologiques du phénomène, en insistant notamment sur le cas des personnes bilingues. Il importe aussi de définir comment les usages linguistiques s'articulent avec les dimensions territoriales et ethniques, tant à l'école qu'au travail. Avant tout, les chercheurs insistent sur le besoin d'élargir leurs études à de nombreuses dimensions de la vie sociale, et à adopter des vues à long terme sur les processus étudiés.

Enfin, autour des questions d'éducation, c'est tant face au système scolaire qu'envers les professeurs et les élèves que l'on doit identifier les questions de recherche et les pistes d'action. Le système scolaire, dans une perspective d'éducation interculturelle, se doit de questionner les modalités et les obstacles structurels de la prise en compte des langues d'origine des élèves immigrants. Du côté des enseignants, leurs représentations sur les langues, sur les locuteurs de ces langues et plus largement sur la diversité linguistique devront être analysées afin de mieux comprendre les résistances possibles. Du côté des élèves, il faudra évaluer les effets de l'implantation de programmes tels que l'Éveil aux langues sur leurs habiletés cognitivo-langagières et sur leur ouverture à la diversité linguistique.

En somme, le colloque du pôle Langue et diversité ethnique a permis de renforcer les liens déjà établis entre ces autorités sur les questions de plurilinguisme et de créer un espace de travail fécond qui, soyons-en assurés, laissera entrevoir ses fruits dans le domaine de la recherche et sur la scène publique au cours des prochaines années.

Les personnes intéressées par les questions soulevées lors du colloque « Diversité linguistique à l'école et en société » trouveront sur notre site Internet une liste des ouvrages récents publiés par les membres du CEETUM sur les questions linguistiques.

Le défi posé était de travailler à l'identification de voies à tracer pour l'avenir, et ce particulièrement dans trois domaines : les interactions publiques (domaine du travail notamment), le climat social et l'éducation.



La laïcité française au défi du pluralisme

Jean-Paul Willaime
27 septembre 2005

Le pôle Religion et ethnicité du CEETUM a profité du passage à Montréal de Jean-Paul Willaime (professeur en sociologie à l'École Pratique des Hautes Études, directeur de l'Institut Européen des Sciences et des Religions, titulaire de la chaire « Histoire et sociologie du protestantisme » à l'EPHE-Sorbonne et directeur du Groupe de Sociologie des Religions et de la Laïcité) pour l'inviter à intervenir sur le sujet : « *La laïcité française au défi du pluralisme.* » Le pluralisme pose en effet de nouvelles questions, et les défis auxquels la laïcité française est confrontée sont grands.

Le premier est celui d'une pluralisation culturelle et religieuse accentuée dans ce pays, qui a pourtant toujours été caractérisé par une grande diversité. Si la scène religieuse reste dominée historiquement et démographiquement par le catholicisme, seulement 65% de la population française s'identifie encore aujourd'hui à cette religion. La France est également le pays européen dont les minorités juive et musulmane sont proportionnellement les plus fortes.

Le second défi ressort d'une affirmation toujours plus marquée des droits culturels, qui semble remettre en cause la pertinence politique de la gouvernance nationale. Quel est aujourd'hui le rôle de l'État ? Quel est le sens de la citoyenneté ? Ces questions sont soulevées de façon spécifique en France. D'une part, la culture politique française est très marquée par l'investissement du rôle de l'État central. D'autre part, cet investissement est actuellement mis en exergue, à l'intérieur par les politiques de régionalisation, et à l'extérieur par les politiques européennes. L'État français perd alors ses capacités d'exercer un magistère sur la société civile. Il est plutôt un opérateur qui co-exerce la souveraineté politique avec d'autres intervenants civils.

Quelles sont alors les difficultés rencontrées par le modèle d'assimilation-intégration français face à ces défis ? Jean-Paul Willaime estime qu'il n'est plus possible aujourd'hui de dire que la laïcité est une exception française car la laïcité a justement pour objectif de mettre en oeuvre des règles organisant les rapports entre État et religions en fonction des singularités nationales. Citant Micheline Milot, il précise alors que la laïcité doit désormais être comprise comme un « *aménagement (progressif) du politique en vertu duquel la liberté de religion et la liberté de conscience se trouvent, conformément à une volonté d'égalité justice pour tous, garanties par un État neutre à l'égard des différentes conceptions de la vie bonne qui coexistent dans la société.* » C'est donc la perception française de la laïcité qui est singulière.

Si, en France, les rapports entretenus par les Églises et l'État ont été longtemps conflictuels, ils se caractérisent aussi par leur idéologisation philosophique. Parce que, dans la perception sociale française du religieux, toute religion est considérée comme intrinsèquement porteuse d'aliénation, on affirme la suprématie d'un État émancipateur, détenant un magistère philosophique et pédagogique à exercer sur la société civile. Cet État est homogénéisateur et construit la figure du citoyen français comme produit d'un arrachement à toute particularité politique, philosophique, linguistique ou religieuse. Il en ressort une réticence des institutions publiques à accep-

ter, dans l'espace public, l'expression de particularismes religieux ou culturels.

Le principe de laïcité reste donc encore perçu en France comme une véritable valeur nationale, pilier de l'identité nationale française. Pourtant, cette conception théorique est de plus en plus souvent en décalage avec les réalités pratiques existantes, aussi bien à l'échelon national que local. Sur ce premier plan, force est de constater que les ministères compétents dialoguent très régulièrement avec les représentants des diverses religions et une pratique implicite de cultes reconnus s'est même établie - en ce sens, renouant avec une tradition gallicane, l'État français a demandé aux Imams de prêter serment aux valeurs de la République lors de l'établissement d'un Conseil français du culte musulman. Sur le plan local, il n'est pas rare que les maires des grandes villes organisent des rencontres publiques interreligieuses avec des représentants locaux des différentes religions.

C'est à la lumière de cette perception française de la laïcité et du décalage de cette perception avec les réalités que doit être compris le rapport Stasi. Ce rapport, remis au président Chirac au mois de décembre 2003 et ayant abouti à l'adoption de la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de signe religieux dans les établissements scolaires, contient en effet en son sein une tension entre une dimension libérale et une dimension jacobine de la laïcité. Dans sa dimension libérale, retraçant l'historique de la laïcité, il évoque explicitement qu'il faut désormais mettre en place une « laïcité apaisée » qui ne se contenterait pas de simplement réaffirmer « un pacte républicain désincarné. » Dans sa dimension jacobine, le rapport traduit l'existence d'une méfiance tenace et persistante envers la diversité en général et le fait religieux en particulier. Il rappelle que l'espace politique français s'est toujours construit contre la diversité plutôt que par l'aménagement de celle-ci et justifie ce mode de construction par l'affirmation que les identités culturelles et religieuses seraient souvent porteuses

*Il n'est plus possible
aujourd'hui de dire que la
laïcité est une exception
française car la laïcité a
justement pour objectif
de mettre en oeuvre
des règles organisant les
rapports entre État et
religions.*

(suite à la page 8)



Féminisme versus multiculturalisme à la française. Les impensés de la législation sur la parité

Éléonore Lépinard

9 décembre 2005

Invitée par le pôle Intersectionnalité du CEETUM, Éléonore Lépinard (Docteur en sociologie, EHESS et chercheure postdoctorale à la Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance de l'UdeM et à la Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie de l'UQAM) est venue présenter les effets politiques et discursifs des principales rhétoriques utilisées par les militantes Françaises au cours du processus d'élaboration de la réforme sur la parité.

La France a connu, au cours de la décennie 1990-2000, l'essor d'un mouvement revendiquant un accès égal des hommes et des femmes dans la représentation politique qui a conduit à l'adoption, en juillet 1999 et juin 2000, de deux lois dites sur la parité qui favorisent l'accès des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. Si la réforme de la parité constitue un victoire symbolique, elle s'avère, selon Éléonore Lépinard, un échec pratique tant au niveau de la représentation encore mineure des femmes dans les instances gouvernementales qu'à celui des tensions qu'elle a renforcées entre féminisme et multiculturalisme.

Porté par une alliance de diverses associations féminines et féministes et appuyé par l'opinion publique, le mouvement pour la parité a mobilisé diverses stratégies discursives en vue de revendiquer la représentation paritaire. L'analyse des discours médiatiques de la décennie 1990-2000, ainsi que des débats parlementaires tenus entre 1998 et 2000 ayant mené à la réforme, ont permis à Éléonore Lépinard de dégager les principales rhétoriques utilisées par les militantes. La conférencière nous décrira d'abord le contexte politique dans lequel ont émergé ces différentes justifications de la parité afin de nous faire comprendre comment et pourquoi certaines rhétoriques ont été privilégiées ainsi qu'à quels résultats pratiques ces stratégies de légitimation ont abouti.

C'est dans le prolongement des politiques antidiscriminatoires mises en œuvre au niveau européen et international, qui promeuvent la présence des femmes dans les lieux de pouvoir sociaux, économiques et politiques que naît la revendication paritaire en France. C'est aussi dans le cadre d'une « crise » de la représentation démocratique française qu'émergent les discours pour la parité. C'est cette « crise » qui

permettra que se développe un consensus entre des féministes d'horizons divers, la classe politique et l'opinion publique sur la nécessité de promouvoir l'accès des femmes dans la représentation politique. S'il y a consensus sur l'objectif à atteindre, les moyens à mettre en œuvre pour implanter cette réforme ainsi que ses modalités d'application n'ont jamais fait unanimité.

Aussi, des stratégies discursives variées seront utilisées par différentes actrices du mouvement tout au long du processus d'élaboration de la réforme. Plusieurs des discours féministes élaborés dans les contextes européen et international ont été récupérés et adaptés au contexte français. La traduction de ces discours s'est faite principalement en fonction de la rhétorique de l'universalisme abstrait sur lequel reposent les principes de la démocratie républicaine française. Comme nous le rappelle Éléonore Lépinard, ce paradigme universaliste prône une conception de l'égalité formelle entre citoyens qui interdit toute référence aux différences particulières.

Dans un tel contexte politique et un pareil cadrage discursif, comment légitime-t-on une réforme comme celle de la parité?

Trois principales rhétoriques ont été mobilisées afin de justifier la représentation des quotas par sexe dans la représentation politique. La première rhétorique est celle de *l'égalité et de la justice* qui vient s'opposer à la notion d'égalité formelle puisqu'elle sous-tend des mesures de discrimination positive pour l'accès à la représentation. Or, les Français voient d'un mauvais œil la notion de discrimination positive qu'ils associent au modèle américain de gestion du multiculturalisme. Cette rhétorique ne parviendra donc pas à déclencher l'appui à la réforme paritaire. Au contraire, elle fera ressortir les enjeux nationalistes et provoquera la peur de l'effet de la pente glissante : si des droits particuliers sont accordés aux femmes, devront-ils l'être aussi aux autres minorités?

La seconde rhétorique s'articule autour de la défense des *intérêts particuliers des femmes*. Les femmes auraient une meilleure connaissance des enjeux et des intérêts qui leurs sont propres et seraient les mieux informées pour représenter les intérêts du groupe. Or, d'avancer que les femmes et les hommes ont des intérêts divergents tend à présenter les rapports de genre comme des rapports politisés. Cette rhétorique n'a jamais fait consensus au sein du mouvement et ne s'est pas avérée porteuse lors des débats parlementaires.

Finalement, la rhétorique de *l'apport de la différence féminine* sera celle qui permettra de faire passer la réforme, même si elle ne fait pas unanimité parmi les partisans de la parité. On mise sur la spécificité féminine : compétences, qualités et expériences propres aux femmes, qu'on envisage

Si la réforme de la parité constitue un victoire symbolique, elle s'avère, selon Éléonore Lépinard, un échec pratique tant au niveau de la représentation encore mineure des femmes dans les instances gouvernementales qu'à celui des tensions qu'elle a renforcées entre féminisme et multiculturalisme.

(suite à la page 8)



La laïcité française au défi du pluralisme

(suite de la page 6)

de fanatisme. Le rapport Stasi est ainsi imprégné de la traditionnelle méfiance de l'État vis-à-vis des religions, et c'est cette méfiance qui l'emportera lors de l'adoption de la loi du 15 mars 2004. Dans ce contexte, comment l'État français peut-il toujours faire aimer la République sans pour autant agir comme un entrepreneur culturel ? Comment faire aimer cette communauté d'affection ? Plus généralement, quels peuvent être les vecteurs culturels d'identification à une démocratie qui n'est pas que procédurale ? Il s'agit là, pour Jean-Paul Willaime, d'un nouveau grand défi, auquel toutes les sociétés sont confrontées, et que la France aborde aujourd'hui avec toutes ses spécificités.

David Koussens

Agent de recherche, Pôle Religion et ethnicité
Doctorant en sociologie, UQAM

**Féminisme versus multiculturalisme à la française.
Les impensés de la législation sur la parité**

(suite de la page 7)

comme étant complémentaires à celles des hommes, pour justifier que leur représentation contribuera au renouvellement de la politique française. On insiste ainsi sur ce que les femmes (la féminité) peuvent faire pour la revitalisation de la politique en général et pas seulement pour la cause des femmes.

Ce qui a fait la popularité de cette rhétorique, c'est qu'elle ne remet pas en cause la division sexuelle des rôles et implique la complémentarité des sexes. Cet argumentaire ne menace non plus ni l'universalisme républicain, ni le nationalisme français, puisqu'elle érige la différence de sexe en une différence universelle, propre à toute l'humanité, qui est incomparable avec les autres différences biologiques ou culturelles.

En pratique, cette orientation théorique s'est traduite par l'adoption de lois volontaristes plutôt inefficaces. En effet, les quotas fixés ne sont pas atteints. Éléonore Lépinard remarque aussi que la réforme n'a pas été accompagnée de modalités d'application encourageant véritablement les femmes (souvent mères de famille) à s'engager dans la sphère politique. Plus encore, la réforme adoptée comporte plusieurs effets pervers et conséquences non-intentionnelles. Ainsi, en essentialisant la différence des sexes, les militantes ont fait en sorte de renforcer les stéréotypes des rôles sexués, de rigidifier les frontières de genre et d'homogénéiser la catégorie « femmes ». Par conséquent, on a nié les différences qui traversent cette catégorie, qui sont d'ailleurs passées inaperçues lors des débats parlementaires. De plus, en évitant d'argumenter en faveur de la discrimination positive, les militantes pro-parité ont barré la voie aux revendications d'accès à la représentation politique des minorités culturelles.

Si l'ambition initiale des initiatrices du mouvement paritaire était de promouvoir l'égalité réelle entre hommes et femmes, elles n'ont obtenu, en fin de compte, qu'une

représentation symbolique de la différence des sexes. Qui plus est, les contraintes discursives et politiques auxquelles les militantes ont fait face ont eu pour conséquence qu'elles évacuent la dimension anti-discriminatoire de leur argumentation et qu'elles construisent une revendication finalement particulariste, limitant ainsi aux femmes seulement, et à une certaine catégorie de femmes de surcroît (blanches, nanties, etc.), les gains politiques qu'elles ont obtenus. Par ailleurs, le débat sur la parité a permis de rouvrir la question de l'égalité dans d'autres contextes – professionnel notamment, et on doit espérer, conclue Éléonore Lépinard, que ces revendications féministes pour l'obtention d'une égalité numérique au plan politique soient porteuses de changements dans les domaines social et économique.

Sophie Ambrosi

Agente de recherche

Pôle Intersectionnalité

**Prix québécois
de la citoyenneté 2005**

Marie McAndrew

Lauréate du Prix Jacques-Couture
pour le rapprochement interculturel dans
la catégorie « personnes physiques »



La ministre de l'immigration et
des communautés culturelles,
Lise Thériault, et Marie Mc Andrew

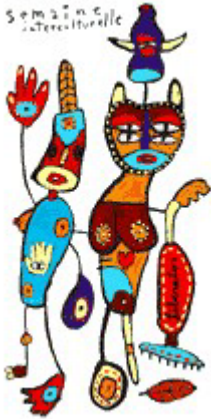
Titulaire de la Chaire en relations ethniques et professeure au département d'administration et de fondements de l'éducation, Mme Marie McAndrew a depuis 1991 créé et participé à la mise sur pied de plusieurs équipes et centres de recherche universitaires voués à l'intégration des immigrants et au rapprochement interculturel. Elle s'est impliquée dans la formation et a participé à plusieurs organismes conseils. Les projets de recherche ont permis de mieux comprendre le rôle de l'éducation dans la transformation des rapports ethniques et d'identifier les politiques, programmes et interventions les plus efficaces dans ce domaine. La recherche et l'expertise développées dans les projets concourent au développement des connaissances, à la réflexion et à l'élaboration de politiques publiques éclairées en matière de rapprochement interculturel et d'intégration des immigrants.

Félicitations Marie !



Identités multiples en Europe? Le cas des lusodescendants en France

Jorge de La Barre
8 février 2006



Dans le cadre de la Semaine Interculturelle de l'Université de Montréal, Le CEETUM a invité Jorge de La Barre (PhD en Sociologie EHESS, chercheur postdoctoral au Center for the Study of Ethnicity and Race de l'Université Columbia et au CEETUM) à présenter une conférence faisant le point sur ses recherches auprès des jeunes d'origine portugaise en France. Un livre portant le même titre paraîtra en 2006 à l'Harmattan.

L'auteur explique que les facteurs constitutifs de l'identité que sont la guerre et la culture ne

favorisent pas, dans une Europe de l'Ouest en paix depuis six décennies et aux cultures différentes, l'émergence d'une identité européenne. Les autres ciments de l'identification que sont l'intégration économique et les institutions communes demeurent abstraits pour la majorité des Européens. Pourtant, une tendance nouvelle de sentiment d'appartenance, qui dépasse le cercle restreint des élites, semble se dessiner.

La recherche de Jorge de La Barre retrouve ce sentiment chez des jeunes d'origine portugaise installés en France. Ces jeunes s'auto-identifient comme lusophones. Alors que certains de leurs pairs sont campés sur une identité exclusive française ou portugaise, tandis que d'autres se perçoivent comme les deux à la fois « par défaut », les membres d'associations lusophones transcendent ces clivages identitaires. Ils combinent leur double appartenance nationale avec leur identité européenne.

L'État portugais a de son côté fait du chemin dans la symbolique de ses relations avec la diaspora de ses nationaux issue de plusieurs décennies d'émigration. Désormais ces « ambassadeurs » du Portugal sont traités comme des citoyens toujours attachés par les liens du sang et de l'histoire à la mère patrie.

Ces changements importants sont dus en partie à la globalisation et à la mondialisation qui rapproche davantage les communautés et surtout, selon le conférencier, à l'arrimage du Portugal à l'Union européenne. Depuis 1986, date de son intégration et surtout depuis le traité de Maastricht, ce pays a développé ses dimensions à la fois européennes et transnationales.

Les identités multiples ressenties par les lusodescendants sont le couronnement de toute cette accession du Portugal aux standards européens.

Le texte intégral de la conférence est disponible sur le site web du CEETUM.

Driss Mbirkou
Doctorant en études urbaines et touristiques, UQAM

Le corps, le sexe et la « race » aux Antilles et au Mexique

Arlette Gautier
16 février 2006

Le 16 février 2006, dans le cadre des activités du pôle Intersectionnalité, le CEETUM recevait Arlette Gautier, maître de conférences en démographie à l'Université Paris X et chercheuse invitée au département de démographie de l'Université de Montréal. La conférence portait sur l'articulation des rapports sociaux de sexe et de « race » dans les départements outre-mer (DOM) français ainsi qu'au Yucatan. L'approche intersectionnelle, plus spécifiquement dans l'articulation des dimensions politique, institutionnelle et culturelle à celles de genre et de « race », a permis à Arlette Gautier de jeter un regard critique sur les rapports inégaux constatés lors de ses recherches menées aux Antilles et au Mexique : la conception de l'enfantement est-elle racialisée ?

Afin de mieux expliquer la réalité antillaise actuelle, la chercheuse a d'abord porté un regard historique sur les constructions de la féminité, s'attardant davantage aux situations vécues par les femmes à l'époque de l'esclavage. On distinguait alors deux figures très distinctes de la féminité. D'une part, la femme blanche, destinée au mariage, était représentée comme pudique, accouchant difficilement et dans la douleur. À l'inverse, la femme esclave, qui n'était pas destinée au mariage mais au seul travail servile, était présentée comme libertine, accouchant facilement et sans douleur. La perception de la maternité des femmes esclaves variait selon les périodes. Si elle avait l'avantage de permettre la reproduction de l'esclavage d'une génération à l'autre, elle présentait néanmoins d'importants inconvénients : arrêt du travail des femmes après l'accouchement, difficulté d'éduquer l'enfant à l'obéissance, durée d'attente avant que l'enfant soit en mesure de travailler. Conséquemment, les propriétaires n'ont valorisé les maternités esclaves que durant de courtes périodes, préférant la reproduction marchande.

La décolonisation de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion a eu lieu en 1946 par départementalisation, près d'un siècle après la fin de l'esclavage. Ces territoires font donc toujours partie de l'espace politique français et leurs habitants ont, en principe, les mêmes droits que ceux de la métropole. Dans les faits, la politique familiale nataliste en vigueur en France depuis 1932, bien qu'elle se voulait universaliste, n'a été appliquée dans les DOM qu'à partir de l'an 2000. Ce retard contraste avec l'introduction de contraceptifs dans les DOM dès 1963, alors qu'ils étaient toujours illégaux en métropole, ce qui a été interprété par certains comme une tentative de génocide.

La chercheuse révèle les rapports de force qui opposent un ici métropolitain et l'ailleurs exotique des DOM en démontrant l'articulation des rapports de classe (main-d'œuvre peu qualifiée dans les plantations), de genre (politique en faveur de la famille pourvoyeur / femme au foyer, alors qu'il y a beaucoup de familles monoparentales dans les DOM), de race (politique nataliste visant la reproduction de la nation, ne s'appliquant qu'aux blancs ou supposés tels), et des

(suite à la page 12)

Des étudiants du CEETUM nous représentent au Canada et en France

En septembre dernier, le CEETUM attribuait des subventions de voyage pour la participation à des événements scientifiques. Ce programme de subventions vise à encourager les étudiants de 2^e ou 3^e cycle ainsi que les stagiaires postdoctoraux à présenter les résultats de leur recherche dans le domaine des relations ethniques. Karine Bégin, Éliisa Montaruli et Béchir Oueslati ont tous trois présenté une conférence dans le cadre du 18^e colloque bisannuel de la Société canadienne d'études ethniques, intitulé « Toward Social Justice : Illusions, Realities, Possibilities ». Ce colloque s'est déroulé du 13 au 16 octobre 2005 à Ottawa. Karine Bégin a fait une deuxième présentation lors de la 10^e Conférence Internationale Metropolis à Toronto, qui se tenait du 17 au 21 octobre 2005. Enfin, Lilyane Rachédi s'est rendue à Bordeaux pour le colloque « 1985-2005. Vingt années d'écriture migrante au Québec. État des lieux et perspectives », organisé du 15 au 17 décembre 2005.

Karine Bégin et Jean Renaud

« *L'économie ethnique et intégration sociale des immigrants : une interrelation possible entre les dimensions économiques et sociales de l'établissement ?* »

La conférence ayant comme thème principal l'atteinte de la justice sociale, celle-ci pose d'emblée la question de l'égalité des chances et de la pleine participation des immigrants. C'est dans ce cadre que s'est tenu un atelier sur les expériences immigrantes, à l'intérieur duquel ont été présentés des résultats de recherches empiriques sur des thèmes aussi variés que l'acculturation, les relations avec le système judiciaire, le logement et le capital social pour n'en nommer que quelques-uns. C'est également dans cet atelier que s'est insérée notre communication sur l'effet de la participation à l'économie ethnique sur l'intégration sociale des nouveaux arrivants. Le but était de voir comment la participation à l'économie ethnique peut à son tour affecter la participation civique et sociale des nouveaux venus.

La littérature sur l'économie ethnique suggère que la participation à ce type d'économie comporte un coût élevé pour l'intégration sociale des immigrants. Toutefois, les résultats obtenus dans le cadre de cette étude vont dans une toute autre direction. À l'aide des données de l'enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants (ÉNI), nous avons étudié l'effet de la participation à l'économie ethnique au cours des dix premières années d'établissement sur divers indicateurs de l'intégration sociale au terme de dix ans de séjour. Les résultats de régressions démontrent que les immigrants oeuvrant dans l'économie ethnique s'intègrent à la société d'accueil de manière similaire aux autres immigrants n'ayant jamais occupé d'emploi dans ce secteur de l'économie. C'est donc dire qu'ils exercent leur citoyenneté de manière similaire, que leurs réseaux sociaux ne sont pas différents de ceux du reste de la cohorte immigrante observée et qu'il ne semble pas y avoir de différence en ce qui a trait à leur perception de l'expérience migratoire.

*Karine Bégin, candidate au doctorat
Département de sociologie, Université de Montréal*

Karine Bégin et Jean Renaud

« *L'accès des immigrants à l'économie ethnique au cours des premiers mois de leur établissement : le cas des métropoles canadiennes* »

Cette communication s'insérait dans le cadre d'un atelier portant sur le capital social et culturel des immigrants et sur la possibilité de mobilisation de ces différentes formes de capital en fonction du contexte urbain d'insertion. Les participants ont mis en lien les ressources des immigrants avec leurs trajectoires professionnelles, les services d'aide qui leurs sont offerts et les expériences vécues dans le cas de migrations forcées.

C'est dans cette optique que nous avons voulu voir si la participation à l'économie ethnique différait selon le milieu urbain dans lequel l'immigrant a choisi de s'établir. Nous voulions aussi identifier si les stratégies de mobilisation des ressources (capital humain, social et ethnique) étaient liées au contexte urbain d'insertion ou encore si ces dernières différaient selon le temps passé dans la société d'accueil. Les données utilisées proviennent des enquêtes ELIC (Enquête longitudinale sur les immigrants au Canada) et ÉNI (Établissement des nouveaux immigrants). Des régressions logistiques et des régressions de survie par morceaux ont été réalisées.

Il a été trouvé que la participation des immigrants à l'économie ethnique était reliée à certaines caractéristiques du capital humain, social et ethnique des nouveaux arrivants. De plus, les immigrants résidant à Montréal ont moins de chances de détenir un emploi dans l'économie ethnique que les immigrants des autres métropoles canadiennes. Toutefois, les stratégies de mobilisation du capital sont généralement les mêmes, indépendamment du fait que l'immigrant ait choisi de s'établir à Montréal, Toronto ou Vancouver.

Des analyses plus détaillées sur la participation à l'économie ethnique à Montréal ont démontré que le capital humain détermine l'accès à un emploi dans l'économie ethnique dans les premiers six à douze mois de l'établissement, après quoi, c'est plutôt le capital social et ethnique des immigrants qui accélèrent les vitesses auxquelles les nouveaux arrivants décrochent un emploi dans l'économie ethnique.

*Karine Bégin, candidate au doctorat
Département de sociologie, Université de
Montréal*

Montaruli, E., G. Barrette, S. El-Geledi, P-A. Moriconi et R.Y. Bourhis

“How favourable are acculturation orientations of Québec Francophones towards English Canadians, immigrants from France and Arab Muslim countries?”

Le panel auquel s'est inséré cette communication était présidé par Aradhana Parmar, de l'Université de Calgary, et s'intitulait « Expériences immigrantes ». Les études canadiennes sur l'acculturation utilisant le Modèle d'acculturation interactif (MAI, Bourhis, Moise, Perreault, et Senécal, 1997) se sont surtout intéressées aux orientations d'acculturation de la communauté d'accueil envers les immigrants « valorisés » et « dévalorisés ». Peu d'attention a été portée aux orientations endossées envers les minorités nationales comme les Canadiens anglais au Québec et les Canadiens français dans le reste du Canada. Cette étude compare l'endossement des orientations d'acculturation des Québécois francophones (N = 265) envers les Canadiens anglais établis au Québec, les immigrants « valorisés » de France et les immigrants « dévalorisés » d'origine arabe musulmane. En utilisant l'Échelle d'acculturation des communautés d'accueil (EACA), les résultats montrent que les Québécois francophones sont plus intégrationnistes, intégrationnistes de transformation et individualistes envers les immigrants de France qu'envers les immigrants arabes musulmans. Les orientations assimilationnistes, ségrégationnistes et exclusionnistes sont plus faiblement adoptées envers les immigrants de France qu'envers les immigrants arabes musulmans. Malgré leur statut de minorité nationale, les orientations d'acculturation envers les Canadiens anglais sont situées entre celles exprimées envers les immigrants français et les immigrants arabes musulmans.

*Elisa Montaruli, candidate au doctorat
Département de psychologie, UQAM*

Béchrir Oueslati

« Les pratiques de justice sociale par les musulmans du Québec »

Cette présentation s'est insérée dans un panel présidé par Deirdre Meintel, professeure au département d'anthropologie de l'Université de Montréal et directrice du Groupe de recherche ethnicité et société (GRES), intitulé « Dynamiques de sociabilité et pratiques quotidiennes locales et transnationales : les migrants de confession musulmane au Québec ».

Les communautés musulmanes du Québec sont marquées par une grande diversité ethnique, culturelle et religieuse, souvent importée des pays d'origine. On observe récemment un changement progressif de la part des organisations musulmanes, tant séculières que religieuses, vers une plus grande participation dans des questions sociales plus larges. La présentation a décrit les pratiques de justice sociale des musulmans québécois, les relations intra- et intergroupes et les dynamiques sous-jacentes aux actions (ou leur absence) de nature sociale. Plus particulièrement, l'accent était mis sur le type de revendications présentées aux différents gouvernements, sur les forces et faiblesses de telles pratiques, sur les facteurs internes et externes qui affectent les types, la quantité et la qualité des pratiques de justice sociale. L'analyse tenait en compte l'interaction entre les bases religieuses versus non religieuses de ces groupes et leur implication dans des actions de justice sociale qui ne sont pas spécifiques aux

musulmans. Enfin, l'impact des nouvelles technologies de l'information, qui ont notamment joué un rôle important dans la prise de parole de musulmans sur divers enjeux, est décrit brièvement.

*Béchrir Oueslati, Ph.D Sciences de l'éducation,
Université de Montréal
Chercheur postdoctoral, CEETUM*

Lilyane Rachédi

« Identités, Trajectoires migratoires, auteurs maghrébins au Québec »

Dans le cadre du colloque « 1985-2005. Vingt années d'écriture migrante au Québec », on faisait émerger un questionnement radical sur la nécessité d'approfondir le concept d'écriture migrante et d'identifier les effets de texte, au-delà des apports thématiques, génériques et langagiers. De fait, le sujet des auteurs immigrants est abordé essentiellement par les disciplines littéraires.

Je propose alors de l'aborder comme un phénomène social, et du point de vue des immigrants eux-mêmes. C'est l'immigrant-auteur avec sa trajectoire migratoire, son statut professionnel qui lui confère une tribune publique, mais aussi ses écrits en ce qu'ils représentent un sens dans sa trajectoire qui constituent l'objet de mon étude. Plus spécifiquement, quelle est la trajectoire migratoire des écrivains maghrébins au Québec et comment cette trajectoire et leurs écrits interagissent-ils dans leur construction identitaire ?

J'ai présenté deux auteurs pour illustrer la démarche méthodologique proposée : Nadia Ghalem, auteure d'origine algérienne et Majid Blal, auteur d'origine marocaine. Après avoir rencontré les auteurs en entrevue et à partir de leur discours sur le sens accordé à leurs œuvres dans leur trajectoire migratoire, j'ai mis en évidence deux « types » d'identités. *L'identité migrante* caractérise Nadia Ghalem, dont les appartenances sont multiples et diversifiées. Le récit de sa trajectoire illustre un souci de réhabilitation de la mémoire des origines et une priorisation de l'histoire humaine. Majid Blal, lui, met en scène *une identité polarisée* dont les appartenances sont clairement bipolaires. Le récit de sa trajectoire met de l'avant une volonté de réconcilier les mémoires d'ici et là-bas. Il prône alors le dialogue des histoires.

*Lilyane Rachédi, candidate au doctorat
FES, Programme de sciences humaines appliquées,
Université de Montréal*

Trois anciens du CEETUM obtiennent un poste universitaire

Maryse Potvin a obtenu un poste au département d'éducation et formation spécialisées de l'Université du Québec à Montréal.

Francisco Torres est maintenant au département de sociologie et politique sociale de l'Université de Murcia (Espagne).

Maguemati Wabgou a été embauché au département de Sciences Politiques et Sociales de l'Université Nationale de Colombie.



Le corps, le sexe et la « race » aux Antilles et au Mexique

(suite de la page 9)

espaces (DOM perçus comme hors de l'espace français, encore 60 ans après la départementalisation). Ce traitement différencié des habitants des DOM par rapport aux Français de la métropole peut être mis en relation avec les divergences entre les Mexicains d'origine européenne et les indiens mayas. Bien que dans ce deuxième cas, les groupes étudiés cohabitent sur un même territoire, Arlette Gautier soulève les ressemblances en ce qui a trait à la conception de l'enfantement chez les groupes racialisés aux niveaux politique et institutionnel.

La particularité mexicaine réside dans le fait que sa politique familiale est en fait une politique de planification familiale, c'est-à-dire de réduction des naissances. Au Yucatan, entre

Au Yucatan, entre 1987 et 1997, le nombre de femmes stérilisées a monté en flèche. Bien qu'officiellement, personne ne peut obliger une femme à se faire stériliser, une forte pression est exercée sur ces dernières pour qu'elles subissent l'opération.

1987 et 1997, le nombre de femmes stérilisées a monté en flèche. Bien qu'officiellement, personne ne peut obliger une femme à se faire stériliser, une forte pression est exercée sur ces dernières pour qu'elles subissent l'opération, réalisée à l'intérieur des services publics de santé. Depuis 1997, la maternité est à nouveau valorisée au Yucatan. On retrouve par exemple maintenant beaucoup de statues dans les lieux publics et de portraits représentant la maternité et l'allaitement dans les établissements de santé. Toutefois, les femmes mayas ne peuvent pas s'y reconnaître puisque, d'une part, ce sont très rarement des autochtones qui sont mises en scène, et, d'autre part, on y présente souvent des femmes nues, les cheveux détachés, ce qui est inconciliable avec la culture maya.

Des différences persistent entre les femmes blanches et les femmes amérindiennes. Chez les premières, la maternité est valorisée et la contraception est revendiquée comme un droit. Chez les secondes, la contraception, particulièrement par stérilisation, comporte le risque d'empêcher les femmes de mettre au monde des enfants qu'elles voudraient avoir. Aucune femme n'a participé à l'élaboration des programmes mexicains de planification familiale en 1986. Elles représentent maintenant le tiers des médecins, et on reconnaît qu'elle favorisent davantage l'autonomie des femmes amérindiennes. Par exemple, le tiers des médecins hommes demandent toujours l'autorisation du conjoint pour prescrire des contraceptifs, alors que ce n'est le cas que chez 13% d'entre elles.

La conférence de Arlette Gautier a suscité de nombreuses discussions. La question de la stérilisation des femmes mayas a particulièrement fait réagir les participants. S'il peut apparaître inconcevable que ces femmes acceptent une telle situation, Mme Gautier rappelle qu'elles ne sont pas stérilisées de force, mais qu'elles finissent plutôt par accepter et intérioriser le modèle selon lequel il vaut mieux avoir un faible nombre d'enfants. Les discussions ont également permis de mettre en lumière les conflits entre les combats féministes et

anti-racistes, qui font en sorte que les femmes racialisées peuvent être prises entre deux allégeances. À cet effet, Mme Gautier précise que, tant dans les Antilles qu'au Mexique, il est très difficile d'articuler des demandes en tant que femmes. Les femmes racialisées ont très peu d'autonomie et perçoivent les droits qui leurs sont accordés comme venant d'ailleurs. Cette conférence aura certes permis de constater la complexité de l'articulation entre le sexe et la « race » à partir de situations concrètes et particulièrement illustratives.

Joëlle Quérin

Finissante au baccalauréat en sociologie,
Université de Montréal

Félicitations aux récipiendaires de la Bourse de fin de rédaction du CEETUM 2005-2006

Laetitia Duong

Maîtrise en psychopédagogie, Université de Montréal
(Directrice : Fasal Kanouté)

Élise Comoé Fiédin

Doctorat en démographie, Université de Montréal
(Directeur : Victor Piché)

Robert Jean

Candidat à la maîtrise, programme conjoint INRS-Urbanisation, Culture et société et Université de Montréal
(Directeur : Jacques Ledent, co-directeur : Jean Renaud)

Emmanuel Kahn

Maîtrise en anthropologie, Université de Montréal
(Directrice : Deirdre Meintel)

Stéphanie Lamarre

Maîtrise en anthropologie, Université de Montréal
(Directrice : Deirdre Meintel)

Érica Maraillet

Maîtrise en didactique, Université de Montréal
(Directrice : Françoise Armand)

Nevena Mitropolitska

Candidate à la maîtrise en études urbaines, INRS-Urbanisation, Culture et société
(Directrice : Annick Germain)

Alfred Pierre

Maîtrise en démographie, Université de Montréal
(Directeur : Victor Piché)

Lisanne Tremblay

Candidate à la maîtrise en démographie, Université de Montréal
(Directeur : Victor Piché)



Annick GERMAIN, R., Morin, et G. Sénécal (2004). « **L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ?** », *Lien social et Politiques*, no. 52, pp. 129-138.

Le mouvement associatif montréalais a acquis, au fil du temps, une grande capacité de coordination des acteurs locaux et d'animation des processus de concertation à l'échelle du quartier. Un tel mandat découle en bonne partie de la redéfinition, par l'État, du rôle de la société civile dans la gestion du social, ce qui a pu se traduire par la prise en compte du quartier comme espace signifiant. À travers trois études de cas, centrées sur l'action associative au niveau local, soit les éco-quartiers, les tables de concertation intersectorielle de quartier et les consultations publiques non gouvernementales, on observe une territorialisation de l'action communautaire ainsi qu'un recentrage des programmes gouvernementaux autour du territoire local. Cela tend à renforcer l'institutionnalisation du mouvement associatif et, par le fait même, à accentuer la logique de concertation en réseau sur un mode partenarial. Ces processus supposent un jeu de contraintes et de potentiels qui ne manquera pas d'être interpellé par la nouvelle architecture du pouvoir municipal. Les différents niveaux de gouvernance urbaine, apparus dans le sillage des phases de fusion et de diffusion municipales, susciteront-ils une redéfinition du cadre territorial d'action qui s'est mis en place ces dernières années?

Josiane Le Gall et Deirdre MEINTEL (2005). « **Pratiques de nomination des enfants dans les unions mixtes au Québec: revendication d'une appartenance multiple** », *Le nom dans les sociétés occidentales contemporaines*, Agnès Fine et Françoise-Romaine Ouellette (éd.), Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, collection Les Anthropologiques, pp.191-212.

Le chapitre, basé sur les résultats d'une enquête menée à Montréal sur la transmission intergénérationnelle des identités, porte sur les pratiques de nomination dans des unions mixtes entre

des Québécois francophones et des partenaires d'origines ethnoculturelles minoritaires. Il a pour objectif de cerner, à la lumière des noms et prénoms choisis, les projets identitaires des parents, c'est-à-dire leurs aspirations à l'égard de l'identité éventuelle de leurs enfants. Nous présenterons dans un premier temps les principales conclusions des études sur le choix du nom dans les unions mixtes, ainsi que quelques facteurs contextuels pouvant expliquer la spécificité de nos résultats. Nous nous pencherons d'abord sur le choix du nom de famille et ensuite sur celui du prénom, tout en cherchant à répondre plus précisément aux questions suivantes : De quelle façon les couples mixtes au Québec nomment-ils leurs enfants? L'enfant reçoit-il le nom de naissance de son père, celui de sa mère ou encore les deux noms accolés et dans quel ordre? Le prénom donné à l'enfant est-il un prénom considéré usuel au Québec ou encore un prénom ethniquement marqué? Quels sont les divers arguments avancés par les parents lors de la prise de décision? Enfin, nous aborderons la signification plus large des pratiques de nomination, par rapport à l'identité, aux appartenances ethniques et à l'inscription dans les lignées familiales.

MEINTEL, D. et E. Kahn (2005). « **De génération en génération: identités et projets identitaires des montréalais de la deuxième génération** », *Ethnologies*, vol. 27, no. 1, p. 131-165.

L'analyse relève de recherches menées par Meintel à la fin des années 1980 et au cours des années 1990 sur la question des identités ethniques des jeunes montréalais issus de l'immigration ainsi que sur des recherches plus récentes auxquelles Kahn a participé et qui portent sur les jeunes couples en union mixte. Nous comparons les projets identitaires élaborés pour leurs enfants par des parents qui ont grandi dans un milieu ethnique minoritaire, avec leur propre socialisation ainsi qu'avec les projets identitaires qu'avaient les parents immigrants pour les jeunes de leur génération. Nous cherchons à montrer que les projets identitaires actuels des jeunes parents issus de milieux

immigrés, du moins ceux qui sont en union mixte, se distinguent de ceux des cohortes précédentes à plusieurs égards, notamment en ce qui a trait aux enjeux de la réalité pluraliste de la société environnante. Il ne s'agit point de rupture avec les origines, mais au contraire, d'une revalorisation de ces dernières à la lumière des valeurs mises de l'avant par les processus de la globalisation.

Micheline MILOT (2005). « **De l'état de la nation à l'État nation** », *Des maîtres et des dieux. Écoles et religions en Europe*, Paris, Belin, p. 236-241.

Les débats publics qui ont cours dans les divers contextes nationaux concernant la place de la religion dans l'espace scolaire constituent un révélateur des enjeux qui affectent l'État-nation, notamment en matière de reconnaissance du pluralisme et des droits humains. Si la diversité religieuse n'est qu'une des manifestations de la pluralité morale, culturelle, philosophique et politique qui marque nos sociétés, elle semble de nature à focaliser plus que tout autre les grandes tensions qui les traversent.

Micheline MILOT (2005). « **Le pluralisme religieux au Québec : enjeux de l'intégration et de l'égalité** », *Le français dans le monde*, Paris, no 342, novembre-décembre.

Cet article présente un bref panorama de la prise en compte de la diversité religieuse au Québec et avance quelques réflexions sur les principes normatifs qui encadrent la question du pluralisme.

Micheline MILOT (2005). « **Les principes de laïcité politique au Québec et au Canada** », *Bulletin d'histoire politique*, vol.13, no.3, pp.13-27.

Le régime politique canadien présente les caractéristiques d'une dissociation réelle entre les Églises et l'État, laquelle s'est amorcée dès le XVIII^e siècle. Je montre comment cette séparation informelle, mais effective, émane à la fois de la pratique sociale de

(suite à la page 15)



Amélie BILLETTE

Les immigrants russophones à Montréal, une ou plusieurs communautés ? Étude exploratoire (2005).

Mémoire de maîtrise

INRS-Urbanisation, Culture et Société

Dierctrice : Annick Germain

Dans le contexte des phénomènes migratoires, la métropole québécoise devient une terre d'accueil pour un grand nombre de nouveaux arrivants d'origines des plus diverses. Étrangers dans la ville, les immigrants ont tendance à se regrouper et à former une communauté afin d'accélérer et de faciliter l'adaptation à leur nouvel environnement. La communauté ethnique se constitue selon des formes variées. La présente recherche s'attarde à quatre dimensions de ce qui, au départ, pouvait être présumé comme une « communauté ethnique » : institutionnelle, territoriale, relationnelle et symbolique.

Plus concrètement, la recherche s'intéresse aux Russophones issus de la dernière vague d'immigration en provenance des quinze États post-soviétiques. Forment-ils une seule communauté? Un portrait historique des différentes vagues d'immigration en provenance de l'ex-URSS ainsi qu'un profil sociodémographique ont été dressés, afin de mettre en perspective et de bien cerner les caractéristiques de cette dernière vague d'immigrants. Par la suite, le gros de la recherche a exploré la vie associative mise sur pied par des représentants de la dernière vague. Les associations de différents types ont été sélectionnées, à la fois culturel, récréatif, religieux, d'aide aux immigrants et virtuel. Nous avons examiné ces associations sous plusieurs angles : leur processus d'établissement, leurs objectifs et activités, le profil de leurs membres, les relations entretenues avec les autres associations russophones récentes ou plus anciennes et leur localisation dans le territoire urbain. Après avoir retracé l'histoire de chacune, nous avons interrogé plus en détails les représentants de ces institutions et organismes sur leur perception de la présumée communauté russophone. S'ajoutent à cette série d'entrevues semi-dirigées, des séances d'observation et la consultation des ressources médiatiques et virtuelles russophones.

Nos résultats suggèrent l'existence d'une communauté ethnique chez cette

population mais sous une forme non institutionnelle, hétérolocale, informelle et symbolique. Nous avons observé que la dimension imaginée est prééminente au sein de la communauté. Cet aspect atteste du caractère dynamique, construit et négocié propre à une communauté ethnique.

D'autre part, même si le contingent récent représente un large éventail d'origines ethniques, nous pensons, au terme de notre analyse, qu'il existe une communauté russophone qui englobe l'ensemble de ces immigrants au-delà des différences nationales, ethniques, culturelles, territoriales ou religieuses de cette population. Même si ces immigrants russophones ont conservé une appartenance ethnique locale, ils ont avant tout préservé leur lien identitaire avec l'ancien monde soviétique. Cette dernière identification, russophone, est celle sur laquelle nous nous basons pour affirmer qu'il existe une communauté ethnique d'immigrants d'ex-URSS.

Benoit CÔTÉ

Étude des rapports entre jeunes « francophones » et « anglophones » dans des collèges anglophones du Québec (2005).

Thèse de doctorat, Département de psychologie, Université de Montréal
Directeur : Michel Pagé

Cette thèse de Ph.D. en psychologie avait pour premier but de vérifier si la théorie des contacts intergroupes est pertinente pour expliquer les rapports entre jeunes « francophones » et « anglophones » des collèges anglophones du Québec. Un questionnaire sur les relations entretenues avec les autres jeunes « francophones » et « anglophones » a été répondu par 539 étudiants et étudiantes de quatre collèges anglophones du Québec. Un modèle théorique, composé de variables classiques de la théorie des contacts intergroupes et de nouvelles variables spécifiques au contexte linguistique, a été confronté aux données obtenues. Même si la modélisation par équations structurelles n'a pas confirmé l'entièreté du modèle théorique, le modèle final obtenu montre clairement la pertinence de la théorie des contacts pour prédire la quantité et la qualité les rapports entre « francophones » et

« anglophones » dans les collèges anglophones du Québec, ainsi que la proximité ressentie face aux membres de l'autre groupe linguistique. Le modèle final met également en évidence l'importance du sentiment de compétence dans l'autre langue sur les rapports et les attitudes face aux membres de l'autre groupe linguistique. Cette modélisation a également soulevé des questions quant à l'apport relatif de la théorie de l'identification sociale comparativement à celle de la théorie des contacts intergroupes pour expliquer les relations « francophones » et « anglophones » dans ces collèges. De plus, cette recherche a également permis de décrire les rapports qu'entretiennent les bilingues symétriques, c'est-à-dire ceux qui rapportent parler autant le français que l'anglais dans leur vie de tous les jours, avec les « francophones » et les « anglophones » de ces collèges. Quatre sous-groupes de bilingues symétriques ont été comparés, soit : les « bilingues de langue maternelle française », les « bilingues de langue maternelle anglaise », les « bilingues de langues maternelles française et anglaise » et les « bilingues allophones », c'est-à-dire ceux qui ont une autre langue maternelle que le français ou l'anglais. Les résultats d'une Manova et d'analyses de fonctions discriminantes montrent que ces quatre types de bilingues sont presque identiques quant à leurs rapports au groupe des « anglophones », mais que les « bilingues de langue maternelle française » sont globalement plus près du groupe des « francophones » que les trois autres types de bilingues.

Erica MARAILLET

Étude des représentations linguistiques d'élèves au 3^e cycle du primaire, en milieu pluriethnique à Montréal, lors d'un projet d'éveil aux langues (2005).

Mémoire de maîtrise, département de didactique, Université de Montréal
Directrice : Françoise Armand

Ce mémoire présente une étude des représentations et des attitudes linguistiques de neuf élèves au 3^e cycle du primaire, dans un quartier multiethnique de Montréal. Nous nous sommes intéressées à leur rapport avec leur(s) langue(s) d'origine, les langues dominantes du contexte montréalais, à savoir l'anglais et le français, et la



diversité linguistique. Cette investigation a eu lieu lors d'un projet d'éveil aux langues (ÉLODiL) afin de susciter chez ces élèves une réflexion plus poussée dans un rapport de confiance. Les résultats révèlent que ces enfants 1) ont une conscience sociolinguistique aiguë des enjeux linguistiques environnants, 2) peuvent être plus ou moins à l'aise avec l'idée de ne pas maîtriser leur langue d'origine et que l'éveil aux langues peut exacerber cette relation ambiguë, 3) perçoivent leur bi/plurilinguisme comme des compétences plurilingues, 4) donnent de l'importance au concept de langue commune, et 5) ont généralement peu de jugements sur les communautés linguistiques.

Alfred PIERRE

L'insertion par le travail autonome et le développement des réseaux haïtiens de solidarité au Québec (2005).

Mémoire de maîtrise, département de démographie, Université de Montréal

Directeur : Victor Piché

Cette étude de cas porte sur treize entreprises haïtiennes à Montréal. Nous cherchons à comprendre, à travers la trajectoire sociale d'insertion des entrepreneurs, comment se fait le passage de travailleur migrant à celui d'entrepreneur ethnique et le principe structurant de cet entrepreneuriat, c'est-à-dire les logiques sociales auxquelles souscrivent son émergence et son développement pour tenter d'expliquer le faible développement entrepreneurial haïtien. Nous nous demandons sur quoi repose la création et le succès d'entreprises haïtiennes à Montréal, c'est-à-dire les réseaux sociaux qui sont mobilisés à ces fins. L'étude présente le profil des entrepreneurs, les caractéristiques des entreprises échantillonnées, leurs caractéristiques transnationales et la perception des entrepreneurs étudiés de la solidarité communautaire et son rôle dans l'entrepreneuriat haïtien.

L'entrepreneuriat immigrant est abordé sous l'angle des rapports

sociaux ethniques. Nous soutenons que, dans un milieu d'accueil relativement hostile à une minorité ethnique dite visible, c'est-à-dire marquée par des discriminations raciales et sociales diverses, le développement entrepreneurial suit un processus d'intégration différencié d'autant plus fort lorsqu'il s'articule avec des structures médiatrices identitaires plus solidaires. Autrement dit, l'entrepreneuriat prend appui sur des organisations identitaires activement impliquées dans les luttes sociales interethniques pour l'accès aux ressources et leur contrôle et la défense des droits des minorités. Nous avançons, dans le cas haïtien, que le faible développement entrepreneurial s'explique par la conjonction d'un milieu social hostile et d'un faible niveau de solidarité ethnique.

Maintenant disponible



Heike DROTBOHM

Les esprits dans la diaspora. Discours haïtiens sur le genre, la jeunesse et le pouvoir à Montréal, Canada. Marburg, Curupira, 445p., 2005.

La question de la signification des religions se révèle être de plus en plus importante pour la recherche ethnologique sur la migration, particulièrement en ce qui concerne la compréhension de la formation de l'identité. Les religions oeuvrent dans le cadre des rapports interculturels au point de jonction entre les différentes cultures et sont à même de gérer ancienne et nouvelle patrie. Les discours religieux ne peuvent ainsi être décrits de manière unidimensionnelle. Ils rapportent, au contraire, la complexité des formes de vie

pluriculturelles à travers un produit fragile et contradictoire issu de la condition même des migrants.

Le vodou haïtien met à la disposition des Haïtiens dans la diaspora un système référentiel central pour l'orientation de leur propre personne, mais aussi pour celle de la communauté des migrants dans son entièreté. Les esprits vodou, en particulier, après avoir été déportés par les croyants d'Afrique de l'Ouest dans le Nouveau Monde, ont fait partie une nouvelle fois d'une diaspora à travers la migration vers l'Amérique du Nord et se sont de nouveau adaptés. Cette thèse interroge la signification de la religion traditionnelle pour les femmes, pour les hommes et pour les jeunes haïtiens à Montréal, et se concentre en particulier sur la position marquante des esprits du vodou et sur leur transformation dans le contexte migratoire.



(suite de la page 13)

la gouvernance politique et de la mise en place précoce des libertés de culte, tout en illustrant le processus jurisprudentiel ayant conduit à l'affirmation formelle de la neutralité politique. En conclusion, je soulève quelques questions relatives à ce régime politique où l'instance juridique a acquis une légitimité et un rôle importants pour éclairer la gouvernance étatique.

Micheline MILOT (2005). « **Neutralité politique et libertés de religion dans les sociétés plurielles. Le cas canadien** », *De la séparation des Églises et de l'État à l'avenir de la laïcité*, J. Baubérot et M. Wieviorka (éd.), Paris, Éditions de l'Aube, pp. 274-287.

La notion de laïcité, si fermement associée à la France, s'avère-t-elle pertinente pour analyser les rapports entre les sphères politiques et religieuses dans les pays qui n'ont jamais promu un tel idéal normatif de la vie sociale? Ce texte répond par la positive en illustrant, avec le cas du Canada (et plus particulièrement du Québec), l'intérêt de considérer divers types de laïcité à partir d'indicateurs qui rendent possible la comparaison entre des régimes politiques différents.



Qui fait quoi ?

Jean Renaud

Directeur du Centre d'études ethniques
des universités montréalaises (CEETUM)

Marie Mc Andrew

Titulaire de la Chaire en relations ethniques (CRE)

Sirma Bilge

Coordonnatrice, Pôle Intersectionnalité

Xavier Leloup

Coordonnateur, Pôle Ethnicité, lieux et territoires

Deirdre Meintel

Directrice du Groupe de recherche ethnicité et
société (GRES)

Micheline Milot

Coordonnatrice, Pôle Religion et ethnicité

Michel Pagé

Coordonnateur, Pôle Langue et diversité ethnique

Comité exécutif du CEETUM

Jean Renaud, Université de Montréal

Françoise Armand, Université de Montréal

Richard Bourhis, Université du Québec à Montréal

Xavier Leloup, INRS-Urbanisation, Culture et Société

Personnel de recherche du CEETUM

Sophie Ambrosi, agente de recherche,

Pôle Intersectionnalité, (514) 343-7233

Marie-Jeanne Blain, coordonnatrice, GRES

(514) 343-7522

Marie-Hélène Chastenay, agente de recherche de la

Chaire en relations ethniques et du Pôle Langue et
diversité ethnique (514) 343-6111 poste 4052

David Koussens, agent de recherche,

Pôle Religion et ethnicité,

koussens.david@courrier.uqam.ca

Martha Radice, agente de recherche

Pôle Ethnicité, lieux et territoires

Personnel administratif du CEETUM

Juliette Gosselin, agente de secrétariat

(514) 343-7244

Julie Routhier, coordonnatrice

(514) 343-6111 poste 5374

Chantale Simard, adjointe administrative

(514) 343-6111 poste 4036

Comité de rédaction de *Convergences*:

Jean Renaud, Juliette Gosselin, Julie Routhier,

Chantale Simard

Mise en page : Juliette Gosselin

Comment nous rejoindre

Centre d'études ethniques

des universités montréalaises(CEETUM)

C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec), H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-7244

Télécopieur : (514) 343-7078

Courrier électronique : ceetum@umontreal.ca

Site web : www.ceetum.umontreal.ca

ISSN : 1496-4791

Publication récente



Pierre Georgeault et Michel Pagé (dir.) Le français, langue de la diversité québécoise

Une réflexion pluridisciplinaire
Québec Amérique, 347 p.
2006

La prise en compte de la diversité linguistique et culturelle n'est pas qu'une question de voile ou de turban, de respect de la religion ou de valeurs particulières. Elle oblige aussi à s'interroger sur la légitimité, le contenu et les modalités d'application d'une politique linguistique favorisant l'essor d'une langue commune dans une société plurielle comme le Québec.

Constituant une des lignes de force du contexte actuel, la prise en compte de la diversité linguistique et culturelle nous demande de concilier la légitimité du projet collectif soutenant le français au Québec et la légitimité des autres groupes linguistiques à la conservation de leur langue et de leur identité. Ce faisant, elle nous invite à redéfinir le modèle sociopolitique de la société à bâtir, la notion d'intégration linguistique, la conception de l'identité, les pratiques nécessaires de reconnaissance ainsi que la façon d'analyser la situation linguistique.

À l'invitation du Conseil supérieur de la langue française, 13 experts, philosophes, politologues, sociologues, psychologues et sociolinguistes, leaders dans leurs milieux, universitaires chevronnés ou praticiens accomplis, s'interrogent, partagent leurs analyses et proposent leur réflexion à la communauté de chercheurs et aux Québécoises et Québécois passionnés par la question linguistique.